



Assemblée générale

Soixante-sixième session

21^e séance plénière

Vendredi 23 septembre 2011, à 18 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Allam-mi (Tchad),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 19 h 5.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Fidji

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Fidji.

*M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et
Commandant des forces militaires de la
République des Fidji, est escorté à la tribune.*

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Fidji, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bainimarama (parle en anglais) : Au nom du Gouvernement et du peuple fidjiens, je salue chaleureusement tous les membres de l'Assemblée. Je saisis cette occasion pour féliciter M. Al-Nasser de son

élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session et rendre hommage à son prédécesseur, M. Joseph Deiss.

Cette année, j'ai eu l'honneur d'ouvrir deux nouvelles missions en Indonésie et en Afrique du Sud. La Haute Commission des Fidji à Pretoria est notre première mission diplomatique sur le continent africain, et nous la considérons comme une porte d'entrée sur ce grand continent. Notre nouvelle ambassade à Jakarta devrait nous permettre de renforcer nos relations chaleureuses et fraternelles avec l'Indonésie. Dans le même esprit, je me rendrai au Brésil la semaine prochaine pour ouvrir la première ambassade fidjienne sur le continent sud-américain.

En mai dernier, les Fidji ont eu le privilège d'être admises au sein du Mouvement des pays non alignés. Nous avons promis de jouer pleinement notre rôle dans le cadre des activités du Mouvement, notamment en ce qui concerne la coopération Sud-Sud et le développement durable. Ces avancées sont complémentaires de la politique « Look North » (Tournons-nous vers le nord) du Gouvernement fidjien et concrétisent notre volonté d'élargir nos relations avec nos partenaires non traditionnels. Nous estimons que cet élargissement de nos perspectives est essentiel à notre développement national et au plein exercice des droits et responsabilités des Fidji au niveau mondial. Ici à l'ONU, nous sommes un membre actif du Groupe des États d'Asie et du Pacifique et, au même titre que

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



les autres petits États insulaires en développement du Pacifique, nous apprécions vivement l'appui que nous offrent les membres de ce groupe régional.

Selon le document qui guide les Fidji, la Charte populaire pour le changement, la paix et le progrès, notre pays a pour tâche d'améliorer les relations internationales des Fidji aux niveaux bilatéral et multilatéral. À cette fin, depuis le début de l'année dernière, les Fidji ont officialisé leurs relations diplomatiques avec 37 pays, ce qui porte à 114 le nombre de pays avec lesquels les Fidji entretiennent désormais des relations diplomatiques officielles. Les Fidji sont résolument engagées sur la voie de l'officialisation de leurs relations diplomatiques avec tous les États Membres de l'ONU.

Les Fidji demeurent profondément attachées à l'action de l'ONU en faveur de la paix mondiale, notamment toutes ses initiatives internationales de lutte contre le terrorisme. En 2006, les Fidji ont voté pour l'élaboration d'un traité solide sur le commerce des armes (résolution 61/89), et elles félicitent tous les acteurs qui ont montré leur volonté de collaborer à l'élaboration de ce traité en vue de sa signature en 2012.

L'attachement des Fidji à la Charte des Nations Unies est inébranlable. Notre engagement traditionnel au sein des Casques bleus dans le cadre des missions de maintien de la paix de l'ONU a commencé en 1978 au Liban avec la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, au sein de laquelle un bataillon fidjien a été déployé pendant 24 ans. En 1982, lorsque des contingents et des observateurs internationaux ont été déployés dans le Sinaï aux fins du maintien de la paix, un bataillon fidjien faisait partie des effectifs déployés et demeure sur place à ce jour. En Iraq, l'unité de garde de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) est composée d'effectifs fidjiens depuis 2004. Les forces des États-Unis devant quitter l'Iraq cette année, l'ONU a jugé souhaitable d'augmenter les effectifs de l'unité de gardes de la MANUI et, à l'issue de la procédure requise, les Fidji ont été sélectionnées pour fournir les effectifs supplémentaires nécessaires. Nous remercions l'ONU de la confiance qu'elle accorde à nos soldats et soldates.

D'autre part, des soldats et des soldates fidjiens sont actuellement déployés au sein de missions de maintien de la paix au Soudan du Sud, dans l'Abyei, au Darfour, au Libéria et au Timor-Leste. Je fais une

parenthèse ici pour dire toute la reconnaissance et le respect qu'éprouve mon pays à l'égard des soldats de la paix des Nations Unies, qui servent avec abnégation dans les régions troublées de notre monde, et rendre hommage à ceux d'entre eux qui ont consenti le sacrifice ultime.

Les Fidji sont actuellement à la tête du Groupe de pays mélanésiens fers de lance, qui est composé des Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Îles Salomon, du Vanuatu et du Front de libération nationale kanak socialiste de la Nouvelle-Calédonie. Cette année, le Groupe de pays mélanésiens fers de lance a eu le plaisir d'accorder le statut d'observateurs à l'Indonésie et au Timor-Leste. Les Fidji apprécient les efforts déployés à l'ONU par les pays frères membres du Groupe de pays mélanésiens fers de lance en vue d'appeler l'attention de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation de l'ONU sur les préoccupations mélanésiennes. Étant membre de la Commission, les Fidji continueront d'encourager celle-ci à surveiller et à évaluer efficacement les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de Nouméa de la Nouvelle-Calédonie. À cet égard, nous serions favorables à la mise au point d'arrangements en vue de resserrer la coopération et développer le partage d'informations entre le Secrétariat de l'ONU et celui du Groupe de pays mélanésiens fers de lance. Nous tenons également à remercier le Gouvernement français de sa coopération et de son assistance à cette fin.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de l'ONU continuent d'inspirer nos initiatives de développement économique. Aux Fidji, nous avons mis l'accent sur le développement des infrastructures nationales, conformément à notre feuille de route pour assurer la démocratie et le développement socioéconomique durable. Conformément à la feuille de route, nos priorités sont l'élargissement de l'électrification des zones rurales, l'accès à l'eau potable et le développement du réseau routier national. Nous avons choisi cette orientation en vue de créer une assise solide pour une croissance économique durable.

Depuis la révision des lois fidjiennes pour assurer leur conformité avec la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant, de nouveaux progrès ont été accomplis. Nous constatons une participation accrue des femmes dans les instances de prise de décisions, ce qui permet

d'autonomiser les femmes rurales, d'augmenter le taux d'inscription des femmes et des filles dans l'enseignement supérieur, d'intégrer la problématique hommes-femmes dans le système de gouvernement et d'accroître la fourniture d'une aide sociale aux marginalisés, notamment aux mères célibataires.

Le décret sur la violence domestique, entré en vigueur l'année dernière, est maintenant effectivement appliqué par les forces de maintien de l'ordre en conjonction avec les groupes de la société civile. Le régime d'ordonnances d'interdiction temporaire qu'il prévoit vise à dissuader les auteurs de violence familiale de faire subir plus de violence, tout en permettant aux familles de continuer à vivre ensemble en paix. Le décret tient compte de la difficulté pour les femmes et les enfants d'avoir accès au système de justice en raison de facteurs familiaux, communautaires, culturels et comportementaux.

Pour atteindre l'OMD relatif au VIH/sida, le Gouvernement fidjien a adopté cette année une nouvelle loi qui, entre autres, préserve l'intimité et les droits des personnes infectées ou touchées par le VIH. Le décret sur le VIH/sida se base sur les Directives internationales des Nations Unies sur le VIH/sida et sur la Déclaration d'engagement en faveur d'une approche axée sur les droits de l'homme pour faire face à l'épidémie. Le décret a été reconnu comme étant l'un des textes législatifs sur le VIH les plus progressistes au monde. Les Fidji ont participé à la Réunion de haut niveau sur le VIH/sida qui a eu lieu dans cette salle en août où elles étaient représentées par leur chef d'État, S. E. Ratu Epeli Nailatikau.

Outre la loi sur le VIH/sida, les Fidji ont adopté cette année la loi sur la santé mentale, conforme aux Directives de l'Organisation mondiale de la Santé sur les meilleures pratiques pour traiter les personnes atteintes de troubles mentaux, et la loi sur la protection des enfants qui met en place un système faisant obligation aux médecins, aux policiers et aux avocats de signaler les cas de maltraitance d'enfants au Ministère de la protection sociale.

Les Fidji sont déterminées à mettre en place au profit de tous les Fidjiens des lois éclairées et progressistes sur les soins de santé et sur l'accès aux services de santé et à la justice. Un fort pourcentage de la population fidjienne court le risque de contracter une maladie non transmissible, ou une maladie liée au mode de vie, notamment les affections cardiovasculaires ou les cancers. Nous nous félicitons

de l'engagement de haut niveau pris par la communauté internationale de remédier à cette crise et du succès de la Réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles qui s'est achevée cette semaine. Le Gouvernement fidjien a pris des mesures essentielles pour régler le problème des maladies non transmissibles, notamment en étant le premier pays à signer et à ratifier la Convention-cadre pour la lutte antitabac. Il est aussi l'un des premiers pays à piloter un programme de réduction de la consommation de sel.

Les réformes économiques entreprises par le Gouvernement fidjien ont donné de premiers résultats positifs. Le mois dernier, nous avons été heureux d'apprendre que la note économique des Fidji a été relevée par l'agence de notation Standard and Poor's. Cette amélioration de notre classement est aussi due à l'appui énergique de tous nos partenaires de développement, y compris le secteur privé, qui ont travaillé de près avec le Gouvernement fidjien. Je saisis cette occasion pour les remercier de leur coopération, de leur assistance et de leur collaboration.

En tant que petit État insulaire en développement exposé aux effets nocifs du changement climatique, les Fidji désirent ardemment que des résultats positifs et concrets soient obtenus à la réunion de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) prévue à Durban à la fin de l'année. Nous espérons vivement que les négociations menées dans le cadre de la CCNUCC seront couronnées de succès. Toutefois, l'urgence de la situation dans laquelle se trouvent de nombreux petits États insulaires et États côtiers de faible élévation, et la menace réelle que constitue l'élévation du niveau de la mer, ont incité les petits États insulaires en développement à appeler l'attention du Conseil de sécurité sur les répercussions que pourraient avoir les changements climatiques sur la sécurité. Les Fidji espèrent que la déclaration présidentielle adoptée par le Conseil en juillet ([S/PRST/2011/15*](#)) à la fin du débat public concernant les répercussions éventuelles des changements climatiques sur la sécurité permettra au Conseil d'examiner plus en avant le sort de ces pays qui courent le plus de risque de perdre leur territoire à cause des changements climatiques.

En tant que premier pays signataire de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les Fidji ont placé leurs obligations envers l'océan au cœur de leur politique étrangère. Vu l'intérêt grandissant pour l'exploitation minière des fonds marins, et pour éviter une compétition effrénée entre

pays désirant exploiter les ressources minérales encore intactes du fond des océans, il faut absolument que l'Autorité internationale des fonds marins reste vigilante de manière à préserver l'intégrité environnementale des fonds marins de la planète. Les Fidji ont investi beaucoup de temps et beaucoup de ressources dans une étude responsable de l'exploitation minière du fond des océans, et se félicitent donc de l'avis consultatif rendu par la Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins sur les responsabilités et les obligations des États parties en ce qui concerne l'exploitation minière du fond des océans. Nous nous félicitons aussi de la décision du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins d'approuver la demande d'exploitation des gisements de nodules polymétalliques dans la partie moyen-orientale de l'océan Pacifique, présentée par Tonga et Nauru.

Nous considérons que les petits États insulaires en développement du Pacifique ont légitimement le droit de participer à l'exploitation de cette ressource de l'océan. C'est de l'océan Pacifique que dépendent notre existence, notre sécurité alimentaire et notre économie. Les Fidji considèrent l'économie bleue comme un élément essentiel de l'économie verte. À cet égard, nous pensons que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de Rio 2012 est d'une importance capitale pour la protection de cette économie.

Depuis ma dernière prise de parole devant l'Assemblée générale (voir A/65/PV.19), les Fidjiens ont pu vérifier les bienfaits du Cadre stratégique national pour le changement. Le Cadre a établi la feuille de route suivie par les Fidji jusqu'à la tenue d'élections nationales en septembre 2014. Selon la feuille de route, de septembre prochain à 2013 notre pays devra se consacrer à l'élaboration d'une nouvelle constitution fondée sur les principes louables énoncés dans la Charte populaire pour le changement, la paix et le progrès. La feuille de route indique clairement que dans le cadre de ce processus l'établissement de catégories raciales et la discrimination raciale doivent être bannis de la nouvelle constitution fidjienne afin que, pour la première fois dans l'histoire du pays, les Fidjiens aillent voter en 2014 sur la base d'un suffrage unique égal. Ce sera un véritable progrès qui permettra de se débarrasser des lois et des politiques antidémocratiques en vigueur depuis des décennies, héritées du passé colonial, ancrées dans les anciennes constitutions qui ont empêché notre pays de progresser.

C'est un pas résolu vers la création d'une société fondée sur l'égalité et la justice réelles et le respect de la dignité de tous les Fidjiens.

À l'heure où commencent ces deux années formatrices de l'histoire des Fidji, nous savons que l'intégration sera une composante essentielle du processus d'élaboration de la nouvelle constitution. Nous reconnaissons aussi qu'il incombe à notre pays toujours de veiller à ce que la paix globale, le bien-être et le développement économique durable l'emportent sur les intérêts de clans qui créent la division. La nation fidjienne vaincra, et nous sommes persuadés que notre pays bien aimé a en lui la capacité de se hisser vers le haut par ses propres moyens. À cet égard, je suis heureux d'informer l'Assemblée que l'inscription électronique des électeurs aux prochaines élections commencera en janvier prochain.

Nous savons que nos partenaires commerciaux et de développement, nos amis anciens et nouveaux, seront compréhensifs et qu'ils nous donneront toute l'assistance et la latitude voulues pour faire en sorte qu'une démocratie véritable et durable puisse prendre racine aux Fidji. À cet égard, nous nous sentons encouragés par les assurances d'appui données récemment par de nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment par l'Organisation des Nations Unies.

Une fois de plus, je félicite le Président de son élection et je lui adresse mes meilleurs vœux pour une soixante-sixième session fructueuse de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Fidji de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Josaia V. Bainimarama, Premier Ministre et Commandant des forces militaires de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Cissé Mariam Kaïdama Sidibé, Premier Ministre de la République du Mali

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République du Mali.

M^{me} Cissé Mariam Kaïdama Sidibé, Premier Ministre de la République du Mali, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Mariam Kaïdama Sidibé, Premier Ministre de la République du Mali, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Sidibé (Mali) : Permettez-moi, avant tout propos, de vous présenter les regrets de S. E. M. Amadou Toumani Touré, Président de la République du Mali, qui, en raison d'un calendrier national particulièrement chargé en cette période, n'a pu prendre part à la présente session de l'Assemblée générale. Cependant, il m'a chargée de transmettre à cette Assemblée ses salutations les plus cordiales ainsi que ses vœux sincères de réussite dans nos travaux.

La délégation du Mali est particulièrement heureuse de vous adresser, Monsieur, ses chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Ce choix constitue non seulement une juste reconnaissance de vos qualités exceptionnelles de diplomate chevronné, mais également un vibrant hommage rendu à votre pays, le Qatar, avec lequel le Mali entretient d'excellentes relations. Aussi, voudrais-je vous assurer du soutien et de la pleine coopération de ma délégation dans l'accomplissement de votre mission. Qu'il me soit également permis d'exprimer notre haute appréciation à votre prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss, pour la manière remarquable dont il a présidé la soixante-cinquième session qui vient de s'achever, à la satisfaction de tous les États Membres.

Je voudrais enfin féliciter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Ban Ki-moon, pour sa brillante réélection à la tête de l'Organisation. Je demeure pleinement convaincue que son engagement constant pour la défense des principes et des idéaux de notre Organisation, ainsi que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, contribueront à renforcer davantage le rôle des Nations Unies sur l'échiquier international.

Le contexte mondial actuel est marqué par des bouleversements politiques profonds qui menacent dangereusement la paix et la sécurité internationales. Cette situation permet d'apprécier, à juste titre, la pertinence du thème retenu pour le débat général de notre session, à savoir : « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens

pacifiques ». Aussi voudrais-je, d'emblée, souligner avec force le rôle important de la médiation et l'urgence d'efforts collectifs renouvelés pour prévenir et résoudre les conflits, et surtout mettre fin à la violence et aux souffrances indicibles infligées aux populations civiles et aux destructions massives d'infrastructures socioéconomiques.

Mon pays demeure convaincu que la prévention des conflits et leur résolution par la médiation constituent assurément un gage de paix et de sécurité durables. Dans cette perspective, le Mali continuera à encourager et à soutenir toutes les initiatives et tous les efforts de médiation en cours visant à enrayer les causes profondes des conflits, et à ouvrir la voie à une solution politique durable susceptible de garantir la paix, la stabilité et la sécurité, conditions sans lesquelles il ne saurait y avoir de développement socioéconomique. Participent de cette dynamique la promotion du bon voisinage et de la coexistence pacifique, le non-recours à la force dans le règlement des différends, la compréhension et le respect mutuel, le renforcement de la coopération internationale, la culture de la paix et le dialogue entre les religions et les civilisations.

Les événements en cours dans le monde nous interpellent car ils attestent à suffisance que la quête de la paix et de la sécurité demeure le défi le plus urgent à relever. En Afrique, si des progrès remarquables ont été accomplis dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, il n'en demeure pas moins que la situation dans la corne de l'Afrique et en Afrique du Nord, notamment en Libye, continue d'être une source de préoccupation majeure. Aujourd'hui plus que jamais, il est grand temps que la logique des armes et des affrontements meurtriers cède le pas à l'impératif de dialogue et de réconciliation nationale, passage obligé pour l'instauration d'une paix durable, la consolidation de l'unité nationale et la préservation de l'intégrité territoriale.

Au Moyen-Orient, la question de la Palestine est et demeure une source de préoccupation majeure de la communauté internationale, qui doit encourager les parties Israéliens et Palestiniens, à prendre les mesures nécessaires pour instaurer un climat de confiance et engager des négociations directes pour une paix globale reposant, notamment, sur les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Tout en réitérant sa solidarité agissante et son soutien au peuple palestinien dans son combat juste et légitime, le Mali continuera à appuyer toutes les

initiatives visant la création d'un État palestinien indépendant, souverain et viable, vivant côte à côte et en paix avec Israël, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

La paix et la sécurité internationales continuent d'être menacées par d'autres phénomènes tels que le terrorisme international, la criminalité transnationale organisée, les trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains. Les attentats perpétrés à travers le monde rappellent à suffisance qu'aucun pays n'est à l'abri du terrorisme. Aucune cause, si juste soit-elle, ne saurait justifier le recours délibéré à la violence contre des populations civiles innocentes.

Dès lors, je voudrais à présent évoquer les défis sécuritaires dans l'immense bande sahélo-saharienne que le Mali partage avec plusieurs pays frères de la région. Notre sous-région est confrontée, de nos jours, à la prolifération d'armes légères et de petit calibre, aux trafics de drogue et d'êtres humains, alimentés par des réseaux de crime organisé en collusion avec des groupes terroristes. Les événements en Libye et leurs effets collatéraux pourraient davantage aggraver cette situation déjà préoccupante.

Conscients des menaces que représentent ces phénomènes pour la stabilité et le développement harmonieux de la région, les gouvernements des pays concernés ont œuvré à la mise en place de mécanismes opérationnels conjoints pour lutter efficacement contre nos ennemis communs. Pour sa part, le Gouvernement malien réaffirme ici son soutien plein et entier à toutes les initiatives des États de la sous-région visant à mieux coordonner et à harmoniser nos efforts afin de relever les multiples défis communs. Parallèlement aux efforts sous-régionaux, le Gouvernement malien intensifie ses efforts pour la mise en œuvre du Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement dans le nord du Mali.

L'année 2012 sera une année importante pour le Mali. En effet, après près de 20 ans de pratiques démocratiques et institutionnelles, le Président de la République, qui n'est pas candidat à sa propre succession, a jugé opportun de procéder à une révision de la Constitution de 1992, à l'issue de larges consultations nationales, afin de consolider la démocratie, la bonne gouvernance et l'état de droit dans notre pays.

Un processus participatif inclusif est déjà engagé avec toutes les parties prenantes – Gouvernement, partis politiques, élus de la nation, société civile – pour

garantir la transparence et la crédibilité des opérations référendaires et des élections générales à venir. C'est le lieu de réaffirmer l'engagement du Gouvernement malien à tout mettre en œuvre pour la bonne conduite des réformes envisagées et pour relever le défi de l'organisation réussie des élections de 2012. Je reste confiante dans le succès de ces échéances, car notre démocratie a gagné en maturité, depuis les quatre dernières échéances électorales. Ces acquis sont inspirés de la culture malienne, faite de dialogue, de tolérance et de partage.

Le peuple malien partage l'ambition du Gouvernement de bâtir un Mali fort et uni, un Mali démocratique, stable et résolument attaché à la paix, au dialogue et à la coopération internationale. Il partage également la détermination du Gouvernement de créer les conditions d'une véritable prospérité afin de faire du Mali un pays émergent à moyen terme. C'est pourquoi je voudrais, du haut de cette tribune, inviter solennellement la communauté internationale ainsi que les partenaires au développement à appuyer le processus électoral en cours et à accompagner nos efforts visant à relever le défi de l'organisation du référendum constitutionnel et des élections libres, transparentes et démocratiques.

Pays de l'espace sahélo-saharien, confronté au phénomène de la désertification et aux aléas pluviométriques, le Mali considère les changements climatiques comme l'un des défis majeurs qui affecte la survie et le développement de l'humanité. C'est pourquoi nous sommes présents à toutes les rencontres sur cette question, comme en atteste notre participation, il y a seulement quelques jours, à la Réunion de haut niveau sur la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. Je réaffirme l'engagement du Mali à continuer d'intensifier les actions qu'il mène dans le cadre de la préservation et de la conservation des sols, des forêts et de la faune, conformément aux engagements nationaux et internationaux de notre pays.

Les sessions de l'Assemblée générale nous offrent également l'occasion de prendre la mesure de la gravité d'autres défis qui interpellent le monde. Je pense notamment à la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et les maladies non transmissibles qui viennent de faire l'objet d'une Réunion de haut niveau, les 19 et 20 septembre derniers. Ces fléaux, par-delà les défis qu'ils posent dans le domaine de la santé publique, se posent de nos

jours en véritable problème de développement. La communauté internationale devra, à notre avis, redoubler d'efforts et de vigilance pour contenir ces maladies. Elle devra également honorer ses engagements en faveur des pays en développement afin de leur permettre de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

De même, il importe d'accorder une attention soutenue à la question de la réforme de l'Organisation des Nations Unies et à sa démocratisation, en accordant plus de place dans les instances de décision tant politiques, économiques que sécuritaires. Il est également urgent d'engager la démocratisation des institutions financières internationales, en tenant compte des profondes mutations intervenues dans le monde, et de la nécessité d'une meilleure représentativité de toutes les régions.

Certes, la situation économique mondiale reste encore fragile, mais la crise financière ne devrait pas devenir un prétexte pour une réduction de l'aide publique au développement. La mise en œuvre du Programme d'action pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement doit être – et demeurer – une priorité. La communauté internationale doit renouveler sa volonté collective de concrétiser, et même d'aller au-delà des engagements pris en matière d'aide au développement, afin de combattre la pauvreté et toutes les formes d'injustice qui sont le terreau de la violence et de l'insécurité dans le monde.

De même, la mise en œuvre de la Déclaration politique et du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2011-2020 permettra aux PMA de mobiliser les ressources financières nécessaires pour assurer une croissance et un développement durables, garants de la paix et de la stabilité dans le monde. Dans cette perspective, le Mali continuera à soutenir toutes les initiatives novatrices, en matière de financement du développement, de commerce, d'allègement de la dette extérieure, et de transfert de technologies en faveur des pays en développement en général, et des PMA en particulier.

Dans notre quête pour l'avènement d'un monde plus juste, prospère et pacifique, le renforcement de la coopération et de la solidarité internationale constitue le meilleur moyen de garantir notre avenir commun. Ensemble, engageons-nous collectivement pour trouver des solutions durables aux défis et problèmes

complexes qui interpellent l'humanité. Il y va de notre intérêt à tous et de notre survie collective.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République du Mali de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Cissé Mariam Kaïdama Sidibé, Premier Ministre de la République du Mali, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Sibusio Barnabas Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Swaziland.

M. Sibusio Barnabas Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Sibusio Barnabas Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Dlamini (Swaziland) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée au nom de S. M. le Roi Mswati III, chef d'État du Royaume du Swaziland. S. M. le Roi Mswati III, S. M. la Reine Mère, le Gouvernement et le peuple du Royaume du Swaziland transmettent leurs meilleurs vœux et leurs félicitations à l'État du Qatar et à M. Al-Nasser pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Nous sommes persuadés que sa vaste expérience ainsi que ses compétences diplomatiques lui permettront de relever avec succès les défis difficiles qui se poseront à cette session. Je tiens également à féliciter son prédécesseur, M. Joseph Deiss, pour l'excellent travail qu'il a accompli.

Les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies avaient envisagé une organisation internationale dont la principale force résiderait dans l'action collective et la collaboration de ses membres pour régler les problèmes internationaux. À cet égard, le thème de ce débat général, « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques », reflète avec pertinence cette vision originelle.

La quête de la paix et la sécurité dans de nombreuses régions du monde est essentielle afin de pouvoir continuer à coexister dans l'avenir. Nous devons à la postérité de préserver un monde habitable. Les efforts internationaux réalisés pour intervenir et assurer une médiation dans les conflits internes ne devraient pas être pris à la légère, et les interlocuteurs devraient être attentifs aux sensibilités qui sont en jeu dans chaque situation spécifique. L'histoire nous apprend que des solutions greffées ne sont jamais efficaces. Il n'existe pas de solution toute faite en ce qui concerne la recherche de la paix, car chaque situation est unique et chaque époque est unique. La communauté internationale doit également identifier rapidement les forces superflues dont le but est de défendre des intérêts étriqués.

Le Royaume du Swaziland tient à féliciter la République du Soudan du Sud pour accession à l'indépendance, proclamée le 9 juillet de cette année. Nous devons également rendre hommage à la République du Soudan d'avoir œuvrer fermement au succès de ce processus. Il faut également prendre acte des efforts du Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur le Darfour et du Groupe des Sages mandaté par l'Union africaine. L'Union africaine a joué un rôle décisif en faisant appel à la grande expérience d'anciens dirigeants de pays africains dans l'action qu'elle mène pour trouver des solutions africaines à des problèmes africains. Mon pays réaffirme son attachement à ce concept.

Pour la même raison, le Royaume du Swaziland prie avec le peuple libyen pour que le conflit actuel prenne fin rapidement et que soit trouvée une solution durable ayant pour mot d'ordre le règlement pacifique de tout problème qui se présentera durant la période de transition. À cet égard, nous attendons avec intérêt la formation d'un gouvernement ouvert à tous qui veillera à ce que la Libye se dirige vers un avenir meilleur. Le monde a besoin qu'une Libye unifiée et stable joue à nouveau un rôle dans les affaires mondiales.

Je me dois d'évoquer les effets destructeurs persistants de la guerre en Somalie. Les problèmes sont maintenant aggravés par une affreuse famine. Bien que les changements climatiques y aient peut-être joué un rôle, nous pensons toutefois que la Somalie pourrait gérer plus efficacement cette dernière catastrophe humanitaire – la famine – si la communauté internationale coopérait en vue de trouver une solution politique durable, essentielle au redressement économique. Il semble malheureusement que le monde

ait oublié la Somalie, seules l'Union africaine et d'autres organisations régionales s'employant à atténuer les effets de la guerre dans ce pays.

Le problème de la piraterie, qui s'est clairement aggravé, est un des nombreux signes indiquant qu'une intervention politique globale impliquant tous les interlocuteurs internationaux est nécessaire. La lutte contre la piraterie a bénéficié d'un large appui, qui ne s'inscrivait toutefois pas dans le cadre d'une approche globale. La communauté mondiale ne souhaite certainement pas laisser penser qu'elle intervient uniquement lorsque des intérêts particuliers sont menacés.

Dans le même esprit, s'agissant de la question de Palestine, le Royaume du Swaziland encourage le Quatuor à rester déterminé à trouver un terrain d'entente entre Israël et la Palestine. Nous savons parfaitement que des revers ont été essuyés par le passé, mais nous espérons toujours qu'au bout du chemin, une solution nouvelle sera trouvée et qu'Israël et la Palestine vivront côte à côte dans la paix et en harmonie.

Le Royaume du Swaziland s'associe au reste du monde pour condamner le terrorisme et les menaces à la paix et à la sécurité internationales. Dans le même esprit, nous nous souvenons des attaques criminelles du 11 septembre 2001 et de tous ceux qui ont été touchés. Nous félicitons donc le Secrétaire général d'avoir organisé le Colloque sur la coopération internationale en matière de lutte antiterroriste, qui a souligné l'importance d'une coopération internationale accrue entre les États sur tout un éventail de questions liées à la lutte antiterroriste visées dans la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nous espérons que tous les États Membres, les organisations internationales et les acteurs concernés se référeront aux recommandations qui y sont formulées.

La défense et la protection des droits de l'homme sont un objectif commun de tous les pays. Bien que des progrès considérables aient été réalisés en matière de coopération internationale en faveur des droits de l'homme depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des problèmes persistent. En tant que pays en développement, le Royaume du Swaziland estime qu'une plus grande importance doit être accordée au droit au développement afin que les avantages de la mondialisation profitent à tous. La communauté internationale doit s'intéresser davantage aux droits

économiques, sociaux et culturels – tels le droit à la vie, le droit à l'alimentation et le droit à la santé – et encourager la coopération internationale à cet égard. Les pays développés doivent redoubler d'efforts pour honorer leurs engagements en ce qui concerne l'aide au développement, les transferts de technologie, l'allègement de la dette et l'accès aux marchés afin de créer des conditions propices à la promotion efficace de la réalisation universelle du droit au développement.

Le Royaume du Swaziland a voté pour la résolution 60/251, instituant le Conseil des droits de l'homme. Nous nous sommes également ralliés au consensus sur la résolution 65/281 sur l'examen de la question du Conseil des droits de l'homme, adoptée cette année. Dans ce but, nous avons appuyé la participation des États Membres au mécanisme d'Examen périodique universel, qui examine la situation des droits de l'homme dans tous les pays. Notre pays fera partie de ceux dont la situation sera examinée lors de l'Examen périodique universel d'octobre 2011 et nous espérons qu'un dialogue ouvert et franc sera engagé avec les autres membres du Conseil.

Tout au long de la session précédente de l'Assemblée, nous avons examiné de nombreuses questions liées au développement, notamment dans le cadre de la Réunion de haut niveau sur le VIH/sida, tenue en juin, lors de laquelle nous avons réaffirmé notre volonté politique d'intensifier nos efforts en vue d'éliminer ce fléau. Le Royaume du Swaziland est fier d'avoir réalisé des avancées considérables dans ce domaine. Par exemple, 83 % des enfants nés de mères séropositives ayant participé au programme de prévention de la transmission mère-enfant ne sont pas infectés par le virus à la naissance, et ce taux devrait atteindre les 100 % d'ici à 2015.

Dans le monde très intégré et interdépendant d'aujourd'hui, la quasi-totalité des problèmes exige la pleine participation des partenaires internationaux. Taiwan est actuellement l'une des principales locomotives économiques et technologiques du monde, et le Royaume du Swaziland estime que Taiwan peut apporter une contribution utile à la communauté internationale. Nous exhortons donc l'ONU à trouver un moyen viable d'assurer la participation constructive de Taiwan à ses institutions et mécanismes spécialisés, y compris l'Organisation de l'aviation civile internationale et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il ne fait aucun doute que l'inclusion du peuple taïwanais dans le

système des Nations Unies est une nécessité fonctionnelle et qu'elle serait dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale.

Pour terminer, je voudrais dire que le Royaume du Swaziland a foi dans les initiatives déjà prises en faveur de la rénovation de cette Organisation et envisage avec plaisir une nouvelle période de travail dynamique et active.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Swaziland de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Sibusiso Barnabas Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Tillman Thomas, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade.

M. Tillman Thomas, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Tillman Thomas, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Thomas (Grenade) (parle en anglais) : C'est pour moi un honneur de féliciter M. Al-Nasser pour son élection à la présidence de la soixante-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale. Le Qatar et la Grenade, qui sont deux pays de petite taille, ont beaucoup en commun. Nous nous réjouissons donc de le voir assumer ce rôle, et nous sommes disposés à l'appuyer pour le bien de tous les membres de l'Assemblée générale et de l'ONU elle-même. Nous nous félicitons que le thème qu'il a choisi porte sur la médiation, car nous pensons que lorsque la médiation est bien utilisée, elle peut aider à diminuer les affrontements dans le monde. Je félicite également le Président sortant, M. Joseph Deiss, pour sa direction

avisée et le dévouement dont il a fait au cours de l'année écoulée. La Grenade félicite M. Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat en tant que Secrétaire général et lui souhaite plein succès.

Indépendante et membre à l'ONU depuis 37 ans, la Grenade réaffirme son attachement aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, estimant qu'une adhésion universelle à ces principes donne à l'ONU des orientations qui lui permettent de réagir à des situations qui peuvent sembler insolubles, car l'ONU a été créée pour jouer un rôle de chef de file, peut-être encore davantage pendant les périodes difficiles.

La Grenade appuie la recherche de la paix et de la sécurité internationales. Nous avons une foi inébranlable dans la primauté du droit, la promotion de la démocratie et le respect des droits de l'homme. Nous appuyons également la lutte contre le terrorisme, ainsi que la campagne contre le trafic de drogue. Tout cela fait peser des menaces graves sur la sécurité de notre monde en évolution. Mon gouvernement réaffirme son attachement à la Charte des Nations Unies. À l'appui du rôle de l'ONU, cette année, le Gouvernement grenadien a signé trois conventions mondiales, notamment la Convention sur les armes à sous-munitions, qui contribuent à la réalisation du désarmement.

Nous sommes tous contraints de travailler avec abnégation pour préserver notre planète pour les générations futures. L'un des moyens sûrs d'y parvenir est d'éviter un affrontement nucléaire. Nous félicitons donc tous les gouvernements qui ont consacré tant de temps et d'efforts à la non-prolifération nucléaire.

Depuis notre dernière réunion dans ce cadre, il y a un an, le monde et l'ONU elle-même ont été confrontés à de nombreux défis – économiques, sociaux et politiques –, lesquels sapent tous la stabilité et la survie des peuples. La crise économique continue d'avoir des répercussions très néfastes sur la Grenade. Les prix des denrées alimentaires et du carburant sont élevés, les revenus nationaux ont baissé et la dette demeure élevée. Les premiers signes de reprise économique qui sont apparus chez d'autres ne sont pas visibles chez nous. Pour nous, la crise économique de 2008 fait toujours rage et nous devons trouver le moyen d'en sortir. La lutte sociale et politique se poursuit, sinon à la Grenade, dans d'autres parties du monde. Cela montre que la quête de liberté et de justice est loin d'être finie.

La souffrance humaine et l'instabilité qui règnent partout dans le monde nous affectent tous, même dans la petite Grenade, où le chômage dans les grandes villes touche notre tourisme et même les envois de fonds de l'étranger. Le défi majeur que doit relever la Grenade en tant que petit État insulaire en développement consiste à trouver des moyens de minimiser nos faiblesses, de renforcer notre résilience et de chercher à assurer le développement pour nos ressortissants aujourd'hui, et pour leurs enfants demain.

Comment répondre? Nous devons nous employer à réaliser une croissance équitable, surtout pour les femmes et les jeunes, et à appuyer les améliorations générales en faveur du progrès des peuples – à savoir créer des environnements stables et donner à notre peuple la possibilité de prospérer – et nous devons le faire tout en contribuant à la mise en place d'un cadre mondial juste, pacifique et démocratique. Nous pensons que quelle que soit la difficulté, notre désir politique commun de justice et d'équité demeurera notre principe directeur général en matière économique, sociale et politique.

Jusqu'à présent, la Grenade a surtout réagi en renforçant ses processus démocratiques et en faisant avancer le mouvement d'intégration régionale des Caraïbes. Au niveau national, nous promovons l'inclusion sociale dans la gouvernance de notre pays qui associe à la société civile, les médias et le peuple dans son ensemble. Nous avons institué la concertation et la participation s'agissant des principales questions politiques et législatives, y compris la révision des anciennes lois et l'élaboration de nouvelles. Au niveau régional, nous travaillons avec l'Organisation des États des Caraïbes orientales et la Communauté des Caraïbes (CARICOM), deux groupements qui constituent le lien indissociable entre nos initiatives nationales et notre coopération au niveau international.

Les efforts de la Grenade pour réaliser le développement durable peuvent être facilités par la Conférence sur les changements climatiques qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud) en décembre 2011 et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) qui se tiendra en juin 2012. La Grenade appelle toutes les parties à négocier sérieusement et à honorer leurs engagements à ces deux conférences. Ces réunions mondiales doivent apporter une valeur ajoutée aux efforts actuellement déployés par la Grenade et d'autres pays en développement, en particulier les petits États. Durban 2011 et Rio+20 vont certainement aboutir à des

résultats constructifs, notamment en s'acquittant tant des anciennes que des nouvelles obligations, en particulier en ce qui concerne le financement du climat et le financement du développement en général.

Les pays développés doivent honorer leurs engagements à l'égard des pays les plus pauvres. À la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue l'année dernière à Cancún, nous avons fait des progrès en ce qui concerne les changements climatiques, et nous devons y faire fond. Nous nous félicitons de la création d'un Comité de transition du Fonds vert et nous espérons qu'il sera financé et pourra être officiellement lancé à Durban. Nous sommes profondément déçus de ce que certains pays s'opposent à ce que la limite de la hausse de la température moyenne à la surface de la Terre soit revue pour être fixée à 1,5 degré Celsius, comme il en a été décidé. Nous appelons ces États à retirer leurs objections et à appuyer les efforts visant à fixer un seuil qui serait sûr pour les îles et le monde. Nous sommes convaincus que la lutte mondiale contre les changements climatiques doit rester la plus haute priorité de la communauté internationale. Les négociations sur les changements climatiques doivent impérativement aboutir à un accord juridiquement contraignant.

J'appelle nos partenaires à accélérer le versement des fonds pour le démarrage rapide de projets de lutte contre les changements climatiques, en particulier ceux destinés aux petits pays insulaires. Ces décaissements doivent être proportionnels à l'ampleur des dégâts déjà causés et des menaces persistantes résultant de la dégradation de l'environnement. Nous exprimons notre solidarité avec nos frères et sœurs du Pacifique, qui, chaque jour, perdent une partie de leur territoire à cause de la hausse du niveau des mers, à un rythme probablement plus rapide que dans les Caraïbes. Ils peuvent compter sur notre appui continu.

Bien entendu, nous assumons la responsabilité de nos problèmes. Cette année, nous allons lancer un programme d'énergie durable pour 24 petits États insulaires en développement. L'initiative de l'énergie durable des petits États insulaires (SIDS Dock) permettra de jeter les bases d'une croissance économique à faibles émissions de carbone et des efforts d'adaptation aux effets des changements climatiques. Elle permettra de garantir l'efficacité énergétique et de fournir l'énergie renouvelable à 24 petits États insulaires en développement. Au nom de

l'Alliance des petits États insulaires, je remercie le Gouvernement et le peuple danois d'avoir versé leur première contribution de 14,5 millions de dollars à l'initiative de l'énergie durable. Nous remercions également nos partenaires, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement, de leur appui à ce programme. Nous invitons la communauté internationale à se joindre au Danemark pour financer cet effort.

Dans le même ordre d'idées, nous nous attendons à ce que la Conférence Rio+20 nous permette d'avancer sur la voie du développement durable. L'un des résultats essentiels de Rio+20 pour la Grenade et les autres petits États insulaires en développement doit être la mise en place d'une économie verte, qui allie les investissements et la création d'emplois et de moyens de subsistance à l'utilisation des ressources écologiques, et d'une économie bleue, qui tient compte de la création des revenus sur la base de ressources côtières et marines. En effet, les moyens de subsistance dépendent en grande partie des ressources et des services liés à l'environnement, y compris l'agriculture, les agro-industries, les forêts, l'exploitation minière et le tourisme. La Conférence Rio+20 peut et doit devenir un tournant décisif pour l'engagement politique et le financement du développement.

Nous savons que l'ONU est capable de jouer un rôle de chef de file. Cependant, elle peut être plus efficace en anticipant et en relevant les défis du XXI^e siècle. Il s'agit notamment de reconnaître que des dizaines d'États mûrs, dont la plupart font partie du monde en développement, ont la volonté et la capacité d'assumer la responsabilité de gérer le programme d'action mondial. L'ONU doit être réformée. Sinon, comment pourra-t-elle exécuter son programme d'action mondial de plus en plus vaste? Comment pourra-t-elle gérer ce nouveau programme d'action mondial pour le développement durable, la paix et le maintien de la paix et l'intervention en cas de catastrophes naturelles dans un système multilatéral démocratique en constante évolution? Il faut adapter ce qui marchait il y a 65 ans à l'époque actuelle. C'est pourquoi nous appelons à la réforme du Conseil de sécurité pour qu'il soit plus représentatif et sans exclusive. Sinon, cet organe perdra la légitimité politique dont il a besoin pour conserver et renforcer son rôle de chef de file dans le monde et pour prendre les meilleures décisions. La Grenade se joint aux autres États membres de la Communauté des Caraïbes pour

appeler à l'augmentation des membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité et à une plus grande transparence dans ses méthodes de travail. Nous demandons qu'on accorde aux petits États insulaires un siège au sein du Conseil de sécurité dans des délais raisonnables, et nous appelons à l'amélioration et au renforcement des relations entre l'ONU et la CARICOM, dans l'intérêt des peuples de la région des Caraïbes.

La Grenade se félicite de la création et du lancement de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), dont l'objectif est de promouvoir les droits des femmes et des filles et l'égalité des sexes. Il s'agit d'un des premiers succès de la réforme de l'ONU.

La Grenade est fermement attachée au principe de l'autodétermination. Le 14 juillet, la Grenade s'est jointe aux autres États Membres pour accueillir la République du Soudan du Sud en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre de l'ONU. Nous saluons les efforts déployés par son peuple pour instaurer la paix dans son pays et dans la région.

Je voudrais maintenant aborder le problème apparemment insoluble consistant à faire de la Palestine, qui est actuellement un État en attente, un État internationalement reconnu. Ce problème ne peut être dissocié des revendications mondiales actuelles pour les droits démocratiques, dans le contexte du Printemps arabe. Il faut respecter les aspirations justes du peuple palestinien, et la Palestine ne doit pas être laissée pour compte dans ce courant historique en faveur des démocraties ouvertes et viables. De la même manière, le Printemps arabe doit être l'occasion de renouveler les engagements en faveur de la sécurité d'Israël. La paix repose sur des démocraties et une sécurité viables. Par conséquent, la Grenade déplore que Palestiniens et Israéliens n'aient pas pu mener à terme les pourparlers sur leur différend de longue date. Nous appelons à une reprise rapide des pourparlers et nous nous réjouissons à la perspective d'une coexistence pacifique entre ces deux États.

Il est évident que le monde continue de subir le courroux de la nature. Nous déplorons les pertes en vies humaines et les dégâts écologiques causés par des catastrophes naturelles à travers le monde. Nous exprimons notre solidarité aux États Membres qui ont été frappés par des inondations, des séismes, des tsunamis et des sécheresses ces derniers mois. La Grenade appelle à une intervention mondiale robuste,

surtout face à la crise humanitaire qui frappe actuellement la Corne de l'Afrique.

La Grenade souhaite la bienvenue au nouveau Président d'Haïti, pays frère et membre de la CARICOM, et lui souhaite, ainsi qu'à ses collaborateurs, plein succès dans leurs efforts visant à reconstruire Haïti après les ravages causés par le séisme. Tout en remerciant tous ceux qui ont apporté leur aide, nous reconnaissons qu'il reste beaucoup à faire. Nous demandons à tous ceux qui se sont engagés à aider Haïti à tenir leurs promesses et à appuyer les efforts du peuple haïtien. Relativement à une autre source de préoccupation dans les Caraïbes, la Grenade exhorte de nouveau les États-Unis d'Amérique à lever complètement le sévère blocus économique imposé au peuple cubain. À l'exception de quelques pays, l'écrasante majorité des États Membres de l'ONU votent régulièrement pour la levée de ce blocus.

Nous reconnaissons que régler les questions complexes et interdépendantes qui sont inscrites à l'ordre du jour de l'ONU est une tâche difficile, même pour les Nations Unies. Cependant, le règlement de ces questions doit figurer au premier rang des préoccupations de l'ONU. Nous continuerons d'appuyer le développement durable, la lutte contre les changements climatiques et les efforts en faveur de la justice et de la paix. La Grenade félicite le Secrétaire général d'avoir organisé un certain nombre de réunions de haut niveau sur des questions importantes. Nous voudrions mettre en relief la Réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles. Ce fléau a des répercussions négatives non seulement sur des pays en développement, mais aussi sur un grand nombre de pays développés. La prolifération des maladies non transmissibles pose un problème très grave aux petits États insulaires comme la Grenade en raison de leurs effets sur la population active et du fardeau imposé aux ressources financières de plus en plus faibles du pays. C'est pourquoi nous nous félicitons du document final de la Réunion de haut niveau et nous engageons à mettre en œuvre ses recommandations.

Enfin, l'année dernière, conscient que l'ONU est une véritable force positive dans le monde, j'ai mis l'Organisation au défi de se servir de cette force pour mieux s'acquitter de ses objectifs. Cette année, sur la base du message lancé à la jeunesse pour faire de ce monde un monde meilleur, j'ai réitéré cet appel. Je forme l'espoir que, sous la direction du Président, l'Assemblée générale – et l'ONU dans son ensemble – continuera d'être la principale force mondiale œuvrant

au bien de l'humanité. La Grenade assumera son rôle dans la réalisation de ce noble objectif.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Tillman Thomas, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale, de l'information et des affaires juridiques de la Grenade, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste.

M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Kay Rala Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gusmão (Timor-Leste) (parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation) : C'est un grand honneur pour moi d'être de retour au Siège de l'ONU. En février dernier, j'ai eu l'honneur de prendre part à une séance du Conseil de sécurité au cours de laquelle j'ai eu l'occasion de remercier les membres permanents et toutes les autres nations qui siégeaient au Conseil de la générosité et de l'attention qu'elles n'ont cessé de manifester à l'égard du Timor-Leste par le biais des résolutions. Aujourd'hui, au nom du peuple du Timor-Leste, je tiens à saisir la présente occasion pour remercier tous les membres de ce forum de l'aide qu'ils ont accordée à mon pays pour la promotion de la paix et de la sécurité et la mise en place de nos institutions nationales. J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée générale qu'en tant que peuple et État, nous avons parcouru un long chemin, remplaçant la tolérance par un dialogue constructif et le droit de manifester par le devoir de manifester de manière responsable. Nous avons pris des mesures énergiques pour mettre derrière nous les circonstances difficiles du passé, et nous avons renouvelé la confiance du peuple

timorais dans les institutions de l'État. Ainsi, nous avons déjà approuvé le Plan commun de transition pour le retrait de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) d'ici la fin de 2012.

Nous sommes dans la dernière année du mandat quinquennal du Gouvernement de coalition que j'ai l'honneur de diriger – l'Alliance de la majorité parlementaire (AMP), qui comprend cinq partis politiques différents. En vertu de la Constitution du Timor-Leste, le Gouvernement est déterminé soit par le parti ayant le plus grand nombre de représentants élus, soit par une alliance de partis ayant une majorité parlementaire, car c'est notre Parlement national qui est élu au suffrage direct, et non pas le Gouvernement. Un gouvernement ne peut être formé que s'il a l'appui d'une majorité parlementaire. À la suite des élections de 2007, le parti ayant le plus de représentants parlementaires n'avait pas la majorité, aussi, le Président de la République, après avoir officiellement rencontré tous les partis, a approuvé un gouvernement de coalition dans un souci de stabilité. Cette option constitutionnelle a servi les meilleurs intérêts de la nation car nous traversons une période très précaire d'instabilité et de violences, conséquence de la crise de 2006.

Ayant hérité d'une situation nationale instable, le Gouvernement de l'AMP s'est attaché à rétablir la paix et la stabilité et à régler les nombreux problèmes sociaux et politiques provoqués par la crise de 2006 et qui ont continué en 2008. Nous étions déterminés à mettre fin aux éruptions de violences qui avaient commencé en 2000 et qui se reproduisaient tous les deux ans, comme si le Timor-Leste était pris dans un cycle vicieux de violence. Il fallait, pour y mettre fin, reconnaître et admettre que nous avions échoué. Nous devons remédier aux causes profondes de nos problèmes et apprendre à composer avec la fragilité de nos institutions publiques. Heureusement, nous avons réussi à envoyer un message politique énergique sur le besoin de stabilité. Le Gouvernement de l'AMP s'est engagé dans un programme de réformes et a pu, par la voie du dialogue, lancer des réformes cruciales dans les secteurs de la défense et de la sécurité, dont le renforcement des capacités et la professionnalisation de la police et des forces de sécurité; la mise en œuvre de réformes structurelles dans la gestion de l'administration publique; la création de systèmes et de structures propices à la bonne gouvernance; la mise en place de politiques sociales plus justes afin de réduire le déséquilibre qui existait dans la société, en tenant

compte des dégâts physiques, moraux et psychologiques infligés par 24 années de guerre – et je veux parler des anciens combattants et des personnes âgées qui se sont sacrifiés pour notre indépendance et qui, directement ou indirectement, ont subi les conséquences d'une guerre dévastatrice; la mise en place de politiques structurées en matière d'éducation, de santé et d'agriculture; et la promotion d'une politique économique cohérente sur l'ensemble du Timor-Leste afin d'encourager le secteur privé naissant.

En 2009, pour le dixième anniversaire du référendum, le Gouvernement a lancé un nouveau slogan : « Adieu au conflit, bienvenue au développement ». La population du Timor-Leste a adopté ce slogan avec enthousiasme. Lorsque nous portons nos regards sur la période 2011-2020, nous avons bon espoir de devenir une société plus stable, tolérante et naturellement pacifique. Nous avons également tout l'optimisme nécessaire pour nous lancer avec une audace renouvelée dans une période de développement.

Au cours des quatre dernières années, nous avons renforcé les capacités institutionnelles de notre administration publique afin de défendre au mieux les intérêts de l'État, d'améliorer la prestation des services publics, et de promouvoir la bonne gouvernance.

Nous avons mis en place des réformes dans le domaine de la gestion des finances publiques et nous avons créé une Commission de la fonction publique. Nous avons également créé une Commission de lutte contre la corruption et sommes en train de mettre en place une Cour des comptes pour promouvoir la transparence et le principe de responsabilité dans nos comptes publics. Dans le courant de l'année, nous avons lancé sur Internet un « portail de transparence » et un « portail d'achat » donnant accès à des données qui sont mises à jour quotidiennement et ont trait à la procédure budgétaire de l'État du Timor-Leste et son exécution. Ces portails permettent également de consulter le public sur des projets publics annoncés.

Nous avons par ailleurs commencé à développer les capacités de notre secteur privé en mettant l'accent sur la compétence, l'honnêteté professionnelle et les compétences techniques. Notre objectif est de transformer le secteur privé en un partenaire solide du Gouvernement en cette période cruciale où nous bâtissons notre pays. Dans tout le pays, nous avons investi dans le secteur de l'agriculture afin d'en augmenter la productivité, mais aussi dans des

programmes de développement locaux et décentralisés axés sur des petits projets d'infrastructures pour promouvoir l'emploi des jeunes dans les zones rurales. Ces mesures ont favorisé notre croissance économique et ont permis de créer des emplois dans la capitale, Dili, et dans les zones rurales, et elles ont renforcé la confiance dans nos institutions publiques et fait naître un certain optimisme qui a contribué à faire évoluer les mentalités.

Le Timor-Leste est un pays doté de grandes richesses naturelles, ce qui signifie que nous avons les moyens financiers d'améliorer les conditions de vie de la population. Cependant, nous savons que les résultats des pays riches en ressources naturelles restent souvent en-deçà de leur potentiel économique et qu'ils sont davantage exposés aux conflits et plus susceptibles d'être mal gouvernés. Ainsi, la transparence et la bonne gouvernance, qui sont essentielles dans tous les pays, deviennent d'autant plus indispensables dans les pays riches en ressources naturelles. Actuellement, le Fonds pétrolier du Timor-Leste a un solde positif de 8,9 milliards de dollars. Nous sommes le premier pays d'Asie et le troisième au monde à respecter les conditions de l'Initiative de transparence des industries extractives. Grâce à notre bonne gouvernance et à une utilisation prudente de nos revenus, le taux de croissance du Timor-Leste est supérieur à 10 % depuis quelques années. Nous pensons être en mesure de maintenir cette croissance, et nous sommes certains que les institutions que nous avons créées pour appuyer le Fonds gagneront en solidité, garantissant ainsi une meilleure adaptation des projets entrepris aux besoins et une meilleure qualité d'exécution. Nous allons diversifier les investissements de notre Fonds pétrolier également sous forme d'actions et d'obligations pour garantir la viabilité à long terme afin que les générations futures en bénéficient de la même manière que la génération actuelle d'après guerre.

Ayant atteint notre objectif de stabilité, nous étions en mesure de préparer un plan stratégique de développement sur 20 ans pour remplacer le plan annuel mis en place à chaque exercice budgétaire. Le plan couvre trois domaines essentiels – le capital social, les infrastructures et le développement économique. Pour ce qui est du développement économique, nous avons axé notre démarche sur trois secteurs industriels stratégiques – l'industrie des hydrocarbures, le secteur agricole et le tourisme. Nous voulons que notre économie dépendante du pétrole devienne une économie non dépendante du pétrole. Toutes les

stratégies et mesures énoncées dans le plan visent à transformer le Timor-Leste, qui est un pays à faible revenu, en un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) avec une population en bonne santé, instruite et en sécurité, prospère et autonome sur le plan alimentaire. Ce nouveau paradigme exige des investissements publics dans les infrastructures et les services et un secteur privé dynamique. De nombreuses économies émergentes, en particulier dans la région asiatique, se développent en dépit de la grave crise financière internationale.

L'année prochaine sera extrêmement importante pour nous permettre de consolider notre processus d'édification de l'État et de nous affirmer en tant que nation souveraine, tolérante et démocratique. En 2012, nous organiserons des élections présidentielles et législatives, les troisièmes élections démocratiques au Timor-Leste, qui – j'en suis certain – se dérouleront dans le calme. L'année prochaine, nous commémorerons également des événements historiques importants qui nous relient au passé récent, à savoir notre lutte pour l'indépendance, et au passé plus ancien, qui fait de nous un pays unique dans la région et dans le monde.

Outre le dixième anniversaire de notre retour à l'indépendance, nous célébrerons également en 2012 le centenaire de la révolte de Manufahi et le cinq centième anniversaire de l'arrivée des premiers navigateurs portugais au Timor-Leste. Je saisis cette occasion pour inviter tous les membres à prendre part à ces célébrations, dans le même esprit de gratitude et de solidarité que lorsque nous les avons invités à se joindre aux célébrations organisées en 2002 pour fêter notre indépendance. Nous n'étions pas seuls en ce jour important, et nous continuons de bénéficier de la générosité et de l'appui de pays du monde entier. Nous sommes heureux de continuer à renforcer et à élargir nos liens de solidarité avec les pays amis de nombreux continents dont l'histoire, les croyances et les origines ethniques sont différentes des nôtres.

Nous essayons de nous montrer plus actifs dans notre région et dans le monde, de montrer qu'il est possible de laisser derrière soi, ou de clore, une période de conflit, même prolongée, et de concentrer son énergie sur des idéaux humanistes de tolérance politique et sociale afin de promouvoir la dignité et le développement de chacun. C'est pourquoi nous avons l'intention d'adhérer à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Le Timor-Leste est épris de paix et partage la volonté de coopération qui a

permis de créer cette organisation régionale. Nous continuons par ailleurs de développer nos relations avec nos amis d'Asie et du Pacifique, notamment la Chine, le Japon, la République de Corée, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Le Timor-Leste est également très attaché à son appartenance à la Communauté des pays de langue portugaise, qui est composée de pays et de peuples des quatre coins de la planète. Nous avons le statut d'observateur au sein du Forum des îles du Pacifique et nous entretenons de bonnes relations avec l'Union européenne, qui nous fournit un appui et une aide considérables. La semaine prochaine j'effectuerai une visite officielle au Portugal, qui entretient avec Timor-Leste des relations vieilles de plusieurs siècles. Bien qu'il traverse l'une des pires crises économique et financière de son histoire, exacerbée par la crise financière mondiale et européenne, le Portugal reste un partenaire inconditionnel du Timor-Leste et a renforcé ses relations de coopération bilatérale dans différents domaines. Les premiers soldats timorais sont en train de recevoir une formation au Portugal et seront intégrés dans le contingent portugais qui participera à la mission de maintien de la paix au Liban relevant de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

Le Timor-Leste compte parmi les 50 États classés dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Nous sommes aussi considérés comme un État fragile. Ce classement est fonction de facteurs institutionnels, politiques, économique sociaux et autres. En avril 2010, nous avons eu l'honneur d'accueillir un Dialogue international à Dili sur « La consolidation de la paix et le renforcement de l'État » avec la participation des PMA du groupe appelé Groupe G7+, que Timor-Leste préside actuellement. Ce groupe permet aux pays fragiles et sortant d'un conflit de se réunir et de se parler, d'apprendre des expériences des uns et des autres et de se donner de nouveaux moyens d'affronter l'avenir avec détermination et optimisme. Le Groupe G7+ est composé de 17 pays membres représentant près de 350 millions de personnes d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes et du Pacifique. Le Groupe G7+ a aussi pour objectif d'améliorer la transparence et l'efficacité de l'aide internationale. Le Groupe est un mécanisme de dialogue entre ses membres et avec la communauté internationale sur les programmes d'aide et l'efficacité de l'aide. Il convient aussi de noter que les États fragiles ont besoin d'une période de transition caractérisée par une plus grande souplesse dans le financement par les donateurs en lieu et place d'une

politique qui s'appliquerait à toutes les situations et qui ne peut qu'entraver les processus individuels de chaque pays.

Un forum de haut niveau sur l'aide au développement devrait se tenir en novembre à Pusan (Corée du Sud). Durant ce forum nous procéderons à une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et nous fixerons aussi de nouveaux cadres d'action. Les pays sous-développés s'emploient chaque jour à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement tout en sachant qu'il leur sera difficile de les atteindre d'ici à 2015. Ces pays se heurtent chaque jour à des problèmes et difficultés dans leurs efforts pour lutter contre la mauvaise gestion et réduire la pauvreté. La démocratie est un processus et non une fin en soi. La plupart de ces pays sont de jeunes démocraties et ont pour difficile mission de changer les mentalités de leurs populations marquées par le conflit. Ils sont aussi soumis à des pressions internes et externes pour qu'ils remplissent une série de critères universels qui sont trop idéalisés ou standardisés et ne sont pas adaptés à leur situation actuelle. Comprendre les circonstances particulières de chaque pays en développement et encourager la population à cultiver un sentiment d'espoir et d'appartenance donnera certainement plus de résultats que d'imposer aux pays bénéficiaires de l'aide des conditions qu'il leur est impossible de remplir immédiatement de sorte qu'ils se retrouvent dans une situation de dépendance morale, psychologique, politique et financière qui ne contribue guère à les faire avancer sur la voie du développement.

C'est dans ce contexte d'un développement équilibré et durable que je soulève la question de l'efficacité de l'aide. Les pays pauvres doivent aussi recevoir un témoignage de confiance, étant donné qu'ils n'entendent parler que de transparence et de responsabilité. Pourtant la récession économique internationale prouve que les enseignements prodigués par ceux qui ont le pouvoir, le savoir et l'argent ne sont peut-être pas toujours les meilleurs. Par conséquent, je pense qu'il nous faut tous – pays pauvres et pays donateurs – changer de comportement. L'Organisation des Nations Unies à un rôle fondamental à jouer pour ce qui est de réorienter l'aide et de l'adapter aux réalités locales.

Nous restons divisés en deux clans : le Nord et le Sud, les riches et les pauvres, les Occidentaux et les Arabes, les Asiatiques et les Africains, les Musulmans

et les non-Musulmans, les Chrétiens et les non-Chrétiens. Même aujourd'hui de nombreuses personnes qui détiennent le pouvoir ou qui exercent une influence sur les puissants conservent une mentalité de guerre froide. Il nous faut un nouvel ordre mondial qui soit aussi politique et économique, dans lequel les conflits et la discorde soient remplacés par le dialogue, la démocratie soit utilisée pour faire entendre la voix des faibles et des vulnérables et l'aide et la solidarité soient correctement utilisées pour atténuer les souffrances des individus. Nous devons laisser les peuples du monde faire entendre leur voix et écouter leurs aspirations. Seul le dialogue nous permettra de combattre la violence, cause de toutes les souffrances. Seules des solutions pacifiques nous permettront de prévenir les destructions massives causées par la guerre.

Le peuple du Timor-Leste, qui a connu les souffrances causées par les destructions et la violence, espère que ses frères et sœurs qui, partout dans le monde, pâtissent aujourd'hui de conflits pourront trouver la paix. Mais, comme on le dit, la paix ce n'est pas seulement l'absence de guerre, la vraie paix vient de l'intérieur, c'est la paix de l'esprit. Voilà pourquoi j'exhorte les États-Unis d'Amérique à faire montre de grandeur d'esprit et d'humanisme et lever l'embargo imposé à Cuba depuis plus de 25 ans.

Enfin, en 1991 j'étais encore dans les montagnes à diriger la résistance lorsqu'a été proposé pour la première fois un référendum sur le Sahara occidental. J'étais en prison en 1995 lorsque Yasser Arafat, Shimon Perez et Yitzak Rabin ont reçu le prix Nobel de la Paix. Deux citoyens timorais ont aussi reçu le prix Nobel de la Paix et l'Indonésie a aussi accepté les résultats du référendum, tout comme l'a fait le Nord-Soudan.

Nous espérons que les peuples du Sahara occidental et de la Palestine pourront trouver des voies plus viables, plus équitables et plus réalistes grâce à des mécanismes qui les amèneront effectivement à régler leurs conflits, lesquels malheureusement, sont en passe de devenir les plus anciens du monde. Nous avons tous besoin de réformer nos mentalités, nos attitudes et nos institutions. Nous devons tous entamer ces réformes au sein de nos propres États, mais je voudrais également nous lancer un défi, celui de faire en sorte que ces réformes commencent ici-même, dans ce bâtiment, au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Kay Xanana Gusmão, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République hellénique, S. E. M. Stavros Lambrinidis.

M. Lambrinidis (Grèce) : Je tiens à remercier le Président sortant de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, M. Joseph Deiss, de Suisse, et féliciter M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, du Qatar, pour son élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je tiens également à exprimer ma gratitude pour le travail et le leadership démontrés par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui a guidé avec habileté notre Organisation pendant des temps difficiles et exigeants.

(l'orateur poursuit en anglais)

Deux Guerres mondiales ont fait comprendre à l'humanité qu'il fallait faire en sorte que les relations entre États respectent certains idéaux simples mais puissants. Voilà ce que représente l'Organisation des Nations Unies : le respect de la paix et des relations de bon voisinage; le respect de l'état de droit et du système judiciaire international; et le respect du droit fondamental de chaque personne sur cette planète d'avoir une chance de vie meilleure. L'ONU est ce que nous, ses Membres, en faisons. Nous sommes la force vive de ses accomplissements. Nous sommes responsables de ses échecs, quels qu'ils soient. L'ONU est l'enceinte dans laquelle nous nous réunissons pour nous mettre d'accord, ou manifester notre désaccord, sur la coopération mondiale mais lorsque nous sommes d'accord, c'est toute l'humanité qui s'en trouve renforcée.

Aujourd'hui, l'ONU est à la tête d'un effort de coopération internationale vital pour lutter contre les changements climatiques et la désertification. Il faut également relever le défi des maladies non transmissibles, qui freinent le développement macroéconomique et maintiennent les milliards les plus pauvres de l'humanité dans une pauvreté chronique. Les migrations non réglementées exercent une énorme pression sur certains pays, dont la Grèce, une conséquence – et un facteur – du faible niveau de

développement des pays d'origine, de la pauvreté et des guerres. Il faut également rappeler la contribution cruciale de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de droits de l'homme sur les questions de droits de l'homme, une contribution qui pourrait croître si le Conseil des droits de l'homme disposait d'un mandat renforcé. La Grèce, qui s'est portée candidate à un siège au Conseil pour 2012, apprécie vivement le soutien que lui accorde chacun de ses partenaires dans cette entreprise.

C'est peut-être dans le domaine de la paix et de la sécurité que les responsabilités de l'ONU sont les plus importantes. En effet sans la paix et la sécurité, il est beaucoup plus difficile, voire impossible, de s'engager sur la voie des multiples autres objectifs que s'est fixés l'Organisation, notamment garantir la sécurité nucléaire, lutter contre le terrorisme, et lutter contre la piraterie. Il faut également gérer les crises à mesure qu'elles émergent, comme dans le cas de la Libye récemment; il faut collaborer avec nos partenaires de la communauté internationale afin de mettre en place et de maintenir la paix. Cela implique également, comme je l'ai dit tout à l'heure, de promouvoir des relations de bon voisinage dans le monde entier.

Si nous devons collaborer, en qualité de partenaires internationaux, afin de relever les défis du présent et les défis de l'avenir, chacun d'entre nous a également un rôle à jouer dans nos régions respectives. Dans le voisinage immédiat de la Grèce il y a l'Europe du Sud-Est, les Balkans. La Grèce a de la paix, la stabilité et la coopération dans notre région sa propre vision, dont la composante clef découle des perspectives européennes de notre région entière et de chacun de nos voisins. À cette fin, il y a deux ans, la Grèce a lancé son programme pour 2014, dont l'objectif est, d'un côté, de stimuler les efforts de nos voisins afin de concrétiser leurs aspirations européennes et, de l'autre, de redynamiser l'idée de l'Union européenne, d'accueillir les pays des Balkans au sein de la famille européenne. En effet, la création, dans l'Europe du Sud-Est, d'une région européenne où règneraient la paix et la coopération devrait être notre objectif commun, car la paix et la coopération n'ont rien d'une évidence dans les Balkans, comme nous l'avons amplement et clairement montré l'histoire récente et souvent ensanglantée.

Certaines questions n'ont toujours pas été réglées. L'un des obstacles les plus graves à la consolidation de la paix et de la sécurité dans notre région est la question du Kosovo. Les avancées réalisées récemment

dans les négociations, facilitées par l'Union européenne, entre Belgrade et Pristina nous donnent des raisons d'espérer, après les tensions observées dans la région cet été. Toutefois, ces tensions persistent. Elles n'ont toujours pas été résolues ni désamorçées. La Grèce voudrait faciliter le processus de réconciliation et de compromis. Elle voudrait promouvoir la compréhension dont nos voisins ont besoin pour s'embarquer ensemble vers un avenir commun au sein de la famille européenne. C'est une politique qui donne des résultats. Des mécanismes de coopération régionale comme le Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, le Conseil de coopération régionale et d'autres resserrent nos liens de partenariat. La Serbie a accompli des progrès impressionnants sur la voie de l'Union européenne, des progrès qui doivent être reconnus sans tergiverser. C'est aussi le cas du Monténégro. La Bosnie-Herzégovine doit être soutenue dans ses efforts de réconciliation, d'unité et de progrès. L'Albanie a entamé un processus de règlement de ses dissensions internes et renoue avec des réformes qui respectent les critères spécifiques de l'Union européenne. Pour les Balkans, la réussite de la Croatie insufflé un nouvel élan à la totalité du processus d'élargissement.

Une autre question doit retenir notre attention : c'est celle du nom de l'ex-République yougoslave de Macédoine qui n'est pas et n'a jamais réellement été un problème de nom, mais représente plutôt un effort sincère visant à garantir que, dans notre région instable, nous abandonnions pour de bon toute notion d'irréductibilité, toute tentative de réécriture de l'histoire ou de redéfinition des frontières, de manière que nos enfants puissent grandir non pas dans l'amertume et la méfiance les uns vis-à-vis des autres, mais dans l'amitié et l'espoir de vivre en bonne entente. La Grèce estime, et a dit à plusieurs reprises, que la solution réside dans un compromis juste, un nom assorti d'un qualificatif géographique, puisque la Macédoine est une région géographique qui chevauche le territoire de plusieurs pays, et que ce nom doit donc être valable pour tous, *erga omnes*. Nous voulons régler cette question de manière à pouvoir enfin concrétiser l'énorme potentiel que recèle notre relation, sur la base de la sincérité, de l'honnêteté et de la confiance. Il est grand temps de parvenir à une conclusion heureuse et mutuellement bénéfique. Comme je l'ai souvent dit, l'heure est venue d'écrire l'histoire, et non de continuer à vouloir la réécrire.

L'Europe du Sud-Est ne représente qu'une seule des régions voisines de la Grèce. Au sud de notre pays, dans les pays de l'est de la Méditerranée, nous avons observé le réveil des aspirations à la démocratie et de l'espoir d'un avenir meilleur des populations. Nous avons assisté au Printemps arabe. Notre proximité avec la région et avec les pays balayés par les appels au changement se reflète dans notre présence active dans cette même région. Si l'on ajoute une tradition de longue date de relations de confiance et d'amitié avec le monde arabe, les Membres comprendront pourquoi la Grèce joue désormais un rôle vital dans ces développements.

En Libye, nous avons procédé à des évacuations sans précédent de dizaines de milliers de non-Libyens, fourni un appui au sol pour la mise en place de la zone d'exclusion aérienne libyenne, négocié la libération de militaires européens au début de la crise, et établi une présence diplomatique dès le début à Benghazi pour assurer la liaison avec le Conseil national de transition. Nous mettons à présent à disposition des infrastructures en Crète qui sert de zone d'étape pour les actions visant à remédier à la situation humanitaire en Libye. L'importance que nous attachons aux événements qui se déroulent en Libye, en Égypte, en Tunisie et dans toute la région découle de ce que j'ai indiqué plus tôt. Sans la paix et la sécurité, il n'y a pas de coopération, cette coopération nécessaire au développement et à l'amélioration de la vie quotidienne des populations.

Nous, membres de la communauté internationale, avons l'obligation d'aider nos voisins du Sud à réaliser leurs objectifs : instaurer la démocratie, avoir voix au chapitre dans les affaires qui les concernent, avoir un avenir prospère. Je parle des mêmes droits que ceux que les Syriens exigent également depuis des mois, ces droits que leurs propres dirigeants refusent violemment de leur accorder en ce moment. Le monde arabe n'a que faire de nouvelles puissances hégémoniques, des puissances qui voient dans les troubles actuels une occasion de promouvoir leurs propres intérêts ou d'établir de nouvelles sphères d'influence géostratégique ou de pouvoir économique. Il a besoin de vrais amis qui considèrent les Arabes comme des égaux et qui sont prêts à les aider de façon désintéressée à effectuer leur transition vers la démocratie et une véritable autodétermination. La Grèce et l'Union européenne, sous l'égide de l'ONU, peuvent et doivent jouer ce rôle.

Nulle part ailleurs l'absence de paix et de sécurité n'est plus prononcée et plus chronique que dans le cas de la question palestinienne. La Grèce soutient sans équivoque le droit de la Palestine à devenir un État. Il est maintenant de notre responsabilité, de la responsabilité de chaque État membre de l'Organisation des Nations Unies, de respecter la décision palestinienne de demander l'admission à l'ONU et, plus important encore, de saisir cette occasion pour relancer de nouvelles négociations directes. La Palestine a le droit d'exister enfin en tant qu'État indépendant, tout comme Israël – ne l'oublions pas – a le même droit d'exister dans une sécurité absolue. L'Union européenne, en son nom propre et au sein du Quatuor, a un rôle crucial à jouer à cet égard. La Grèce continuera de dialoguer avec les deux camps et d'appuyer les efforts déployés par Catherine Ashton et l'Union européenne, au sein du Quatuor et avec les parties.

Dans ce contexte de tension et d'instabilité régionales, mais porteur aussi de grands espoirs potentiels, nous devons, de toute évidence, éviter d'aggraver encore les tensions dans la région de la Méditerranée orientale. C'est pourquoi nous sommes profondément préoccupés par les récentes menaces et les actions hostiles de notre voisin la Turquie à l'encontre de la République de Chypre, en violation du droit international. Comme l'Union européenne, les États-Unis, la Russie et d'autres l'ont déjà dit, les menaces et les actions de la Turquie de ces derniers jours et de ces dernières semaines sont contraires au droit international et doivent cesser. Nous estimons que la voie de la tension n'est pas la bonne et est dangereuse. Plutôt que des menaces, notre région a besoin de pays forts pouvant travailler ensemble pour promouvoir la stabilité, la coopération et les relations de bon voisinage entre tous, et ce toujours dans les limites du droit international.

C'est l'espoir et l'exemple que nous pouvons donner à une région, et qu'une région peut attendre de nous. C'est pourquoi la Grèce est déterminée à suivre la voie pacifique de pourparlers exploratoires avec la Turquie au sujet de la délimitation d'un plateau continental, faute de quoi nous devrions à notre avis soumettre la question à la Cour internationale de Justice. Nous espérons que la Turquie s'abstiendra de commettre des actes qui pourraient saper cet esprit de coopération. C'est pourquoi nous soutenons fermement les pourparlers sont les sanctions actuellement en cours entre le Président chypriote, M. Christofias, et

M. Eroglu, pourparlers visant à assurer la réunification de Chypre en tant que fédération bicommunautaire et bizonale, et à mettre fin à l'occupation illégale de la Turquie, conformément aux résolutions de l'ONU et au droit de l'Union européenne.

Enfin, le développement économique et la répartition équitable des richesses sont des préalables essentiels à la stabilité et à la sécurité à long terme. Mon pays, qui traverse la pire crise financière et économique de l'histoire récente, non seulement ne s'est pas renfermé dans sa coquille, mais demeure l'un des principaux investisseurs de la région, en particulier dans les Balkans occidentaux, contribuant ainsi à la création de dizaines de milliers d'emplois. Sur le plan interne, nous sommes en train de restructurer notre économie en investissant dans la croissance durable et dans les secteurs à avantage concurrentiel de la Grèce, notamment l'énergie verte, le transport maritime, le tourisme, l'agriculture durable et l'infrastructure de haute technologie. Sur le plan externe, nos entreprises sont de plus en plus tournées vers l'extérieur. L'intégration économique de notre région selon les axes de croissance que j'ai indiqués, ainsi que d'autres axes complémentaires, va certainement multiplier son potentiel économique et donc renforcer l'intégration et la coopération pacifiques de tous ses peuples.

L'on a souvent dit que toute crise représente aussi une nouvelle chance. Si tel est le cas, alors notre région, accablée depuis des décennies par des crises, petites et grandes, est sans doute aujourd'hui la région du monde qui offre les plus grandes possibilités de paix, de croissance et de stabilité. Il nous appartient de les concrétiser. Commençons dès maintenant.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nickolay Mladenov, Ministre des affaires étrangères de la Bulgarie.

M. Mladenov (Bulgarie) (parle en anglais) : Je voudrais commencer par féliciter S. E. M. Nassir Abdelaziz Al-Nasser de sa direction avisée en tant que Président de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Pour mener à bien son travail, il peut compter sur l'engagement constructif de la délégation bulgare. Je tiens également personnellement à le féliciter pour le thème qu'il a choisi pour cette session. Je saisis en outre cette occasion pour rendre hommage à son prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss, pour la manière exceptionnelle dont il a su gérer le programme chargé de la session précédente. Enfin, je voudrais féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-

moon, pour sa nomination à la tête de l'ONU pour un second mandat. Il a prouvé qu'il était un chef diligent et travailleur croyant fermement au consensus et à l'harmonie, des qualités dont le chef de l'ONU doit actuellement être pourvu et qui seront sans doute encore plus nécessaires dans les années à venir.

Je salue en tout premier lieu le travail des délégations à la Réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles. Le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires chroniques et le diabète sont actuellement responsables d'un plus grand nombre de décès que toutes les autres causes combinées. La Bulgarie accueille avec satisfaction le document final négocié. Plus de 80 % des décès d'origine cardiovasculaire et diabétique, près de 90 % des décès par maladie pulmonaire obstructive chronique et plus de deux-tiers de tous les décès dus au cancer surviennent dans des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. La Bulgarie se félicite aussi tout particulièrement de la tenue de la réunion de haut niveau sur la sûreté et la sécurité nucléaires. Les effets des accidents nucléaires dépassent les frontières des pays. Afin de protéger convenablement notre population, nous avons besoin d'un consensus et de mesures fermes au plan international, de même que d'un accord sur des normes de sécurité internationales rigoureuses.

Aujourd'hui nous sommes à la veille d'un changement historique au Moyen-Orient, dont l'ampleur ne peut se comparer qu'à la chute du mur de Berlin et à la transformation radicale de l'Europe centrale et de l'Est après la fin du communisme. Ces deux processus sont très différents bien qu'ils aient un point commun fondamental – des peuples s'affranchissent de l'esclavage de la peur. Même si les circonstances dans chaque pays sont différentes, les causes profondes de ce qui se passe au Moyen-Orient sont assez semblables. La corruption des dirigeants entraîne la contestation et, en l'absence de processus démocratique, cette contestation se déverse dans les rues. Les jeunes veulent s'impliquer dans l'avenir de leur pays, et non pas être forcés de vivre dans une réalité virtuelle par des dictateurs vieillissants et désapprouvés. Des millions de personnes vivant à la limite de la pauvreté qui voient une poignée de privilégiés récolter les avantages que procure la liberté économique vont réclamer l'égalité de chances économiques pour tous.

Ajoutez à cela le sentiment de renouveau et l'exigence de respect de millions de jeunes arabes, et

tous les ingrédients d'une révolution en faveur de la dignité et de l'estime de soi dans le monde arabe sont réunis, en fait une révolution historique. Face à cette vague de changement déferlant sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, certains dirigeants ont pris peur, d'autres se sont ralliés à ce mouvement. Ceux qui se sont opposés à la population ne sont plus au pouvoir, et leurs pays continuent d'avancer et attendent la tenue d'élections démocratiques. Ceux qui ont accepté des changements ont lancé des réformes de grande envergure et répondu aux revendications légitimes de la population. Il convient de saluer la vision et la volonté de réforme de S. M. le Roi Abdallah II de Jordanie et de S. M. le Roi Mohammed VI du Maroc. Ils ont montré la voie à suivre.

Dans le même temps, la communauté internationale est consternée par la situation actuelle en Syrie. Au lieu de répondre aux revendications légitimes du peuple syrien et de mener les réformes promises, le Gouvernement a violemment réprimé les manifestants. Les revendications de ces derniers n'étaient pas irréalistes. Ils ne demandaient rien d'extraordinaire. D'après des informations de l'ONU, plus de 2 600 personnes ont été tuées depuis le mois de mars. Le Gouvernement de Damas conteste ces chiffres. Même si une seule personne avait été tuée, cela aurait été une de trop.

Les autorités, et personne d'autre, sont clairement responsables de la répression. Je saisis cette occasion pour appeler le Président Al-Assad, qui a fait de nombreuses promesses au peuple syrien et à la communauté internationale, à sortir de l'ombre, à modifier la Constitution, à démanteler l'appareil de répression et à ordonner immédiatement la tenue d'élections sous surveillance internationale. Les Syriens ont le droit d'élire leur gouvernement et de lui demander des comptes. L'heure de la transition a sonné.

À la présente session, nous avons accueilli le cent quatre-vingt-treizième Membre de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes de tout cœur avec la population du Soudan du Sud, qui a lutté pour obtenir son indépendance, et nous saluons la clairvoyance de son gouvernement qui a conduit les efforts lui permettant d'obtenir son indépendance par des moyens pacifiques. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux représentants d'une Libye libre, libérée de l'oppression de la dictature du colonel Kadhafi. C'est aux portes de Benghazi, en février, que la communauté internationale, agissant sur mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, est intervenue

rapidement pour prévenir un massacre et protéger les civils contre les attaques menées par leur propre gouvernement.

Les Libyens ont démontré qu'ils pouvaient résister et défendre leur droit à la liberté. Nous pensons aux familles de tous ceux qui ont perdu la vie dans cette lutte et ont été victimes des folles ambitions d'un dictateur aveuglé. La Bulgarie est prête à aider la population libyenne à reconstruire son pays. Notre amitié est solide et a été mise à l'épreuve au fil des ans.

Nous savons par expérience de quelle brutalité le colonel Kadhafi était capable. Les cinq infirmières bulgares et le médecin qui ont passé huit années de leur vie dans une prison libyenne, dont une grande partie dans le quartier des condamnés à mort, sont toujours hantés par les actes de torture qu'ils ont subis. L'une des infirmières a récemment déclaré lors d'une interview « Nous mourions chaque fois que la porte de la cellule s'ouvrait. » Maintenant à l'abri chez elles, ces infirmières doivent pouvoir clore ce chapitre des cauchemars qu'elles ont vécus. Tout comme elles, victimes innocentes d'une dictature brutale, les Libyens veulent la justice, pas la vengeance. Justice pourra être faite lorsque le dictateur et ses acolytes auront été traduits devant un tribunal.

Peu importe notre succès personnel, nous ne pouvons pas en recueillir pleinement les fruits si nous vivons dans l'insécurité. La coopération régionale et les relations de bon voisinage sont essentielles au bien-être de nos pays et de nos sociétés. Je m'arrêterai brièvement sur la question des Balkans.

L'Union européenne a été créée pour rendre impossible la guerre sur un continent qui avait connu au moins un siècle de conflits. L'Europe ne sera unie et complète qu'une fois que nos voisins des Balkans auront intégré l'Union européenne. Nous avons le devoir de le signifier en termes non équivoques: pour que toute guerre soit impossible dans les Balkans, il faut que tous les pays nés de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie deviennent membres de l'Union européenne. Telle est notre mission historique. Telle est notre destinée. C'est pourquoi nous continuerons d'œuvrer sans relâche pour lever les obstacles à l'intégration des États des Balkans à l'Union européenne, pour renforcer la coopération régionale et établir des relations de bon voisinage dans une région qui a été en proie à trop de divisions et de violences.

Nous continuerons, avec une énergie particulière, à encourager le dialogue, facilité par l'Union

européenne, entre Belgrade et Pristina. La Bulgarie se félicite de l'attitude pragmatique adoptée aussi bien par le Kosovo que la Serbie lors de leurs premières rencontres. Ils doivent profiter de cet élan pour poursuivre un dialogue constructif et réaliste. Toutes les parties doivent faire preuve de retenue et éviter d'accroître les tensions. Cela est indispensable pour la sécurité et la prospérité de la région et, à terme, la concrétisation des perspectives européennes de la région.

L'histoire de la Bulgarie est à la fois glorieuse et mouvementée. Notre histoire nous apprend que les nations sont fortes lorsque leurs citoyens ont un grand sens civique. Elle nous apprend qu'il faut s'enorgueillir non seulement des grandes batailles historiques et des légendes anciennes mais également des exploits du civisme militant, des efforts pour défendre les valeurs auxquelles on croit et protéger ses voisins. Pour donner un exemple marquant, les Juifs de Bulgarie ont survécu à la Deuxième Guerre mondiale parce que des centaines de chefs religieux et communautaires, des personnalités politiques et des citoyens ordinaires, hommes et femmes, ont tenu tête à Hitler et ont refusé de cautionner sa folie. Mon pays est aujourd'hui le produit de traditions chrétiennes, juives et musulmanes qui, ensemble, forment la trame de la nation bulgare. C'est notre richesse et ce qui fait notre particularité dans les Balkans. C'est pourquoi nous ne saurions rester indifférents à la situation au Moyen-Orient, d'autant que les chances d'instaurer la paix entre Israéliens et Palestiniens semblent faibles.

Durant l'année écoulée, nous avons observé les efforts inlassables déployés par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique et la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M^{me} Catherine Ashton, pour tenter de trouver un moyen de reprendre les négociations directes. Ces efforts, y compris la Déclaration du Quatuor adoptée aujourd'hui, doivent être salués, encouragés et appuyés par tous. C'est à l'ONU, en 1947, que l'État d'Israël est né. Il a été conçu comme un foyer pour accueillir le peuple juif, un rayon d'espoir pour une communauté qui avait été persécutée et opprimée pendant des milliers d'années. Aujourd'hui, la situation est en train de changer. Lentement mais sûrement, la région se dirige vers la démocratie. La démocratie, des gouvernements responsables et l'état de droit sont, en fin de compte, dans l'intérêt de tous sur le long terme, juifs et musulmans, arabes et Israéliens.

Les Palestiniens ont le droit d'avoir leur propre État. De fait, nous – la communauté internationale – sommes tenus d'appuyer la création d'un État palestinien viable et démocratique en Cisjordanie et à Gaza : une Palestine vivant aux côtés de l'État d'Israël, une Palestine vivant en sécurité aux côtés de l'État d'Israël sur la base d'une reconnaissance mutuelle, une Palestine dotée de frontières sûres fondées sur le tracé de 1967, avec des échanges de territoires faits d'un commun accord.

Aussi bien la Palestine, en tant que foyer des Palestiniens, qu'Israël, en tant que foyer du peuple juif, doivent garantir à tous les groupes ethniques et religieux tous leurs droits et la protection de la loi. Je tiens également à être très clair sur un point. Refuser à Israël le droit d'exister revient à refuser au Palestiniens le droit d'avoir un État. Je peux accepter que les politiques d'un gouvernement quel qu'il soit soient critiquées mais je ne peux pas rester les bras croisés lorsque l'on refuse à quiconque le droit d'exister, quelle que soit sa religion ou son appartenance ethnique. Ignorer l'importance de telles politiques revient à trahir les valeurs mêmes qui fondent notre civilisation. La Bulgarie ne l'acceptera jamais, et aucun pays dans le monde ne devrait l'accepter.

La Bulgarie est fermement convaincue que la solution qui garantira finalement la paix ne peut être trouvée que dans le cadre de négociations directes, mais des négociations directes ne peuvent reprendre que si la confiance est instaurée et que les préoccupations en matière de sécurité et les aspirations légitimes des deux parties sont véritablement comprises. Le rétablissement de la confiance entre les deux parties est une condition préalable à la reprise des négociations. Les actions unilatérales et la modification des réalités sur le terrain ne peuvent remplacer des négociations.

Il faut surmonter les obstacles et supprimer les conditions préalables. Si les dirigeants palestiniens estiment que la politique de peuplement est un obstacle à la paix, les dirigeants israéliens doivent s'abstenir de mener ces activités pour donner une chance à la paix. Si les dirigeants israéliens pensent qu'aucune condition ne doit être imposée au règlement définitif, les dirigeants palestiniens doivent alors s'abstenir de le faire pour donner une chance à la paix.

La Bulgarie a reconnu l'État palestinien en 1988. Nous chérissons notre amitié avec les peuples israélien et palestinien. C'est pourquoi nous appelons à la

reprise immédiate des négociations, seule voie qui mène à la paix. Faire en sorte que les deux parties retournent à la table des négociations reste notre priorité première. Je suis certain que les États-Unis, œuvrant de concert avec l'Union européenne, peuvent faciliter ce processus basé sur la vision exposée par le Président Obama.

Je voudrais évoquer brièvement quel type de leadership, quelle sorte d'Organisation des Nations Unies ma délégation envisage pour la prochaine décennie. L'Organisation créée par 51 États Membres compte aujourd'hui 193 Membres.

Pour que l'ONU soit à même de relever les défis qui l'attendent aujourd'hui, ses institutions doivent être réformées, en premier lieu l'organe principal de l'ONU qui garantit la paix et la sécurité internationales, dont la composition doit être modifiée. Nous devons faire fond sur les progrès réalisés à ce jour dans les négociations sur la réforme du Conseil de sécurité et passer à une phase du processus plus axée sur les résultats. La Bulgarie estime que l'élargissement des deux catégories de membres permanents et non permanents du Conseil est une option qui bénéficie de l'appui d'un nombre considérable de délégations. L'augmentation du nombre de sièges non permanents devrait permettre une représentation équitaine du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés des États d'Europe orientale dont le nombre de membres a plus que doublé ces vingt dernières années.

La transparence est impossible sans responsabilisation. Premièrement, l'ONU doit répondre de ses actes devant ses États Membres en s'employant continuellement à améliorer sa gestion et en appliquant une discipline budgétaire stricte, compte tenu en particulier de la crise économique actuelle. Nous, les États Membres, devons également être responsables de nos actes devant l'ONU, en honorant tous nos engagements, notamment en versant nos contributions financières à l'Organisation intégralement, sans conditions et ponctuellement – un principe que la Bulgarie défend et auquel elle adhère scrupuleusement.

Nous devons tous être comptables de nos actes auprès des générations à venir. Il est aisé de parler de développement durable, mais en ce moment, nous sommes loin d'être sur le point d'en faire une réalité. Au contraire, les dégâts que nous avons causés à la planète, au climat et aux écosystèmes pendant la plus grande partie du XX^e siècle sont si vastes que les

scientifiques affirment de plus en plus que la race humaine a en fait réussi à faire entrer la Terre plus vite que d'ordinaire dans une nouvelle période géologique peut-être plus instable et plus dangereuse.

Nous avons besoin que l'ONU guide de manière avisée et courageuse nos efforts pour garantir la paix et la sécurité : avisée, de sorte que nous ne succombions pas à la tentation d'avoir recours à la force lorsque celle-ci semble permettre d'obtenir plus rapidement des résultats que la médiation et la négociation; et courageuse, afin que nous assumions notre responsabilité lorsque l'emploi de la force est une nécessité absolue. L'ONU a beaucoup à gagner du renforcement de sa coopération avec les organisations de sécurité régionales. La coopération avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Afghanistan offre un excellent exemple à cet égard. La communauté internationale doit continuer d'appuyer l'Afghanistan au-delà de 2014. Nous avons tous été attristés par le meurtre brutal d'un grand dirigeant afghan, l'ancien Président Rabbani. Son action doit nous inciter à continuer d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour assurer la réconciliation et la réintégration.

Il est grand temps de mener des actions audacieuses et décisives dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération également. Nous avons tous l'obligation juridique et morale d'honorer les engagements souscrits en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et du Document final de la Conférence d'examen de 2010. Un régime de non-prolifération nucléaire renforcé et vigoureux est dans l'intérêt de tous les États, compte tenu notamment du risque croissant de voir des acteurs non étatiques avoir accès à des armes de destruction massive. Tous les États parties, y compris la République populaire démocratique de Corée, sont liés par le régime du TNP. Se retirer du TNP ne devrait pas

être sans conséquences. La coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) est également essentielle. Tant que l'Iran continuera à ne pas faire preuve d'une plus grande transparence en ce qui concerne ses activités nucléaires, les préoccupations de la communauté internationale resteront d'actualité. Le respect intégral des résolutions du Conseil de sécurité et des dispositions de l'accord de garanties conclu avec l'AIEA est crucial pour parvenir à un règlement diplomatique de cette affaire.

Le triste anniversaire des attentats du 11 septembre 2001 à New York, que nous venons de commémorer, les événements tragiques survenus récemment à Oslo, les attentats terroristes commis à Mumbai et dans d'autres villes du monde prouvent que le terrorisme est un cancer mondial qui ne fait pas la différence entre les pays et les sociétés développés et les pays et sociétés en développement. Son éradication exige une action décisive. La Bulgarie se félicite vivement de l'heureuse issue des négociations sur la convention générale sur le terrorisme international.

J'ai commencé ma déclaration en évoquant le défi que constitue la lutte contre les maladies non transmissibles. Les souffrances humaines causées par diverses maladies sont aggravées par les conséquences des crises alimentaire, financière et énergétique mondiales et par les menaces liées aux changements climatiques. Globalement, ces défis et d'autres défis nouveaux entravent les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons être deux fois plus vigilants que nous l'avons été jusqu'à présent. Notre monde est aujourd'hui face à des défis qui façonneront notre avenir. Il faut que nous puissions relever ces défis audacieusement, avec une vision claire de l'avenir, et nous y attaquer de concert en tant que communauté mondiale des nations.

La séance est levée à 21 h 15.